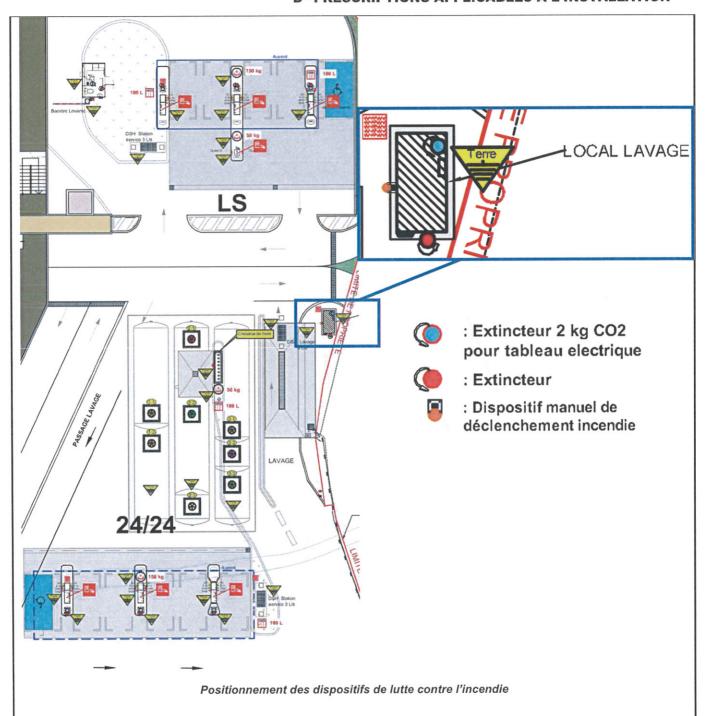
D-PRESCRIPTIONS APPLICABLES A L'INSTALLATION



L'ensemble des dispositifs de lutte contre l'incendie sera vérifié et entretenu au minimum une fois par an et les rapports d'entretien et de vérification seront conservés.

La défense incendie du site sera assurée par :

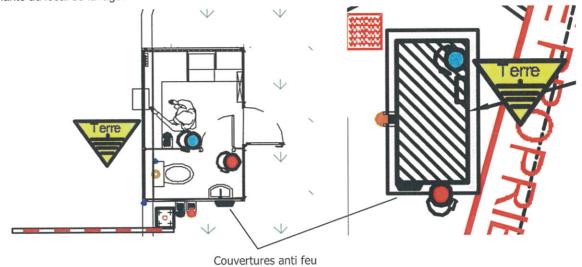
-Un poteau d'incendie d'un diamètre DN 100 situé route de Sospel, en face de l'HLM Eucalyptus à moins de 100 m. Son débit est de 60 m³/h et sa pression dynamique de 3,73 bars. Sa fiche de contrôle hydrant est disponible en partie E-ANNEXES

D-PRESCRIPTIONS APPLICABLES A L'INSTALLATION

-Un second poteau d'incendie d'un diamètre DN 100 et de débit 60 m³/h sera installé à proximité de la station service Conformément aux prescriptions du guide technique D9 l'ensemble permettra de délivrer en simultané 120 m³ par heure pendant 2 heures et les deux hydrants seront distants de 200 m.

Il est à noter la présence d'un troisième poteau d'incendie sur le domaine public, situé à environ 150 m au Nord de la future station service, devant l'entrée du parking de l'actuel Intermarché. La fiche de contrôle de cet hydrant est consultable en partie E-ANNEXES.

En outre, la station service dispose de deux couvertures anti feu, une située à proximité du kiosque de paiement et l'autre attenante au local de lavage.



Localisation des couvertures anti feu

2.3.1. Connaissance des produits - Etiquetage

Sans préjudice des dispositions du code du travail, l'exploitant dispose des documents lui permettant de connaître la nature et les risques des produits dangereux présents dans l'installation, en particulier les fiches de données de sécurité.

Les fûts, réservoirs et autres emballages portent en caractères lisibles le nom des produits et, s'il y a lieu, les symboles de danger conformément à la législation relative à l'étiquetage des substances, préparations et mélanges dangereux.

L'exploitation disposera des fiches de données sécurité des différents produits dangereux utilisés dans la station service (Sans Plomb 95, Sans Plomb 95-E10, Sans Plomb 98, clam, gazole). Les bouteilles de gaz stockées dans la partie Sud-ouest de la station service seront étiquetées de leur nom ainsi que des symboles de dangers correspondants.

2.3.2 Etat des stocks de liquides inflammables

L'exploitant est en mesure de fournir une estimation des stocks ainsi qu'un bilan « quantités réceptionnées - quantités délivrées » pour chaque catégorie de liquides inflammables détenus, auxquels est annexé un plan général des stockages. Cette information est tenue à la disposition des services d'incendie et de secours et de l'inspection des installations classées.

L'exploitant recensera l'ensemble de ses produits inflammables et les variations de quantités de ces produits seront enregistrées. Ces produits seront tous stockés dans des cuves souterraines, selon le plan ci-dessous :

D-PRESCRIPTIONS APPLICABLES A L'INSTALLATION

